

ANIMATRICE PERISCOLAIRE ET CLAS

LIEU DE TRAVAIL : HELLEVILLE – HEAUVILLE (MANCHE)

MISSIONS :

Animation du contrat local d'accompagnement à la scolarité :

- Suivre, encourager et accompagner la progression des enfants
- Proposer des actions et des pratiques différentes centrées sur l'acquisition de savoir, savoir-faire et savoir être
- Mettre l'enfant en situation, de réfléchir, expérimenter et favoriser l'expression
- Apporter une aide méthodologique au travail scolaire
- Proposer un panel d'activités ludiques et adaptées aux besoins de chaque enfant
- Ecouter et transmettre des remarques des parents, des enseignants, des besoins exprimés par les personnels

Animation périscolaire :

- Accueillir les enfants et les familles
- Concevoir, proposer et mettre en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet pédagogique
- Encadrer et mener des activités adaptées en fonction des besoins de l'enfant
- Accompagner le développement de l'enfant sur les différents temps de vie quotidienne
- Evaluer les projets d'activités mis en place
- Entretien et ménage des espaces occupés

COMPÉTENCES :

- Sens des relations avec les enfants et connaissance de leurs besoins
- Sens du travail en équipe et du partenariat
- Capacité d'initiative, dynamique et responsable
- Permis B obligatoire

NIVEAU ET DIPLÔMES REQUIS :

BEP JEPS ou équivalence

Bafa ou équivalence Minimum

TYPE DE CONTRAT :

- CDD de remplacement du 29 mai au 3 juillet
- A compter du 29 mai jusqu'au 3 juillet 2023
- Temps Partiel 31 % ETP - Possibilité de complément d'horaires sur les autres sites de la Ligue de l'enseignement h par semaine

RÉMUNÉRATION :

- Classification : B-260 de la CCN ECLAT
- Rémunération mensuelle brute : 514.37 € + primes

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

- Travail du lundi après-midi au vendredi matin

Envoyer C.V + lettre de motivation avant le 15/05/2023 par mail à :

Madame Maud BRELET
emploi@laliguenormandie.org

